

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

CONTRAT HELIOS2 – SÉRIE 7

Renseignements financiers au **30 avril 2022** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque nouveau fonds qui sera offert en vertu du contrat Helios2 à partir du 28 novembre 2022, pour les Titulaires ayant choisi la Série 7. L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre document Contrat et notice explicative Helios2. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Table des matières

DSF FPG – Équilibré mondial – Desjardins Sociéterre	2
DSF FPG – Équilibré mondial croissance – Desjardins	5
DSF FPG – Actions mondiales croissance – Desjardins	8
DSF FPG – 100 % actions	11

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÈRE

Renseignements financiers au 30 avril 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 novembre 2022

Série 7 : 14 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 7 : 2,18 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

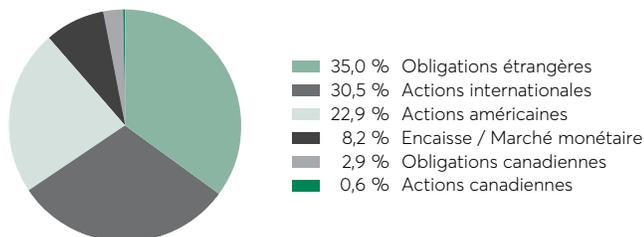
Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial. Le Fonds sous-jacent investit dans des fonds d'actions (55 %) et des fonds d'obligations (45 %). Ce fonds applique une démarche d'investissement responsable.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales	43,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales	28,3 %
Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives	26,8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 3

Répartition des placements au 30 avril 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Comme ce fonds a été lancé le 14 novembre 2022 et que le Fonds sous-jacent a été lancé le 11 avril 2022, aucun rendement annuel n'est disponible au 30 avril 2022.

Rendement moyen

S. O.

Rendement année après année

S. O.

DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une approche d'investissement responsable ainsi qu'une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre conseiller ne reçoit aucune commission.
Option A		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,18 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,50 %
Helios2 – 100/100 i		1,15 %

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL – DESJARDINS SOCIÉTÉTERRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ÉQUILBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 30 avril 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 novembre 2022

Série 7 : 14 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : S. O.

Nombre de Parts en circulation

(en milliers) :

Série 7 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 7 : 2,30 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale
d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille

(du Fonds sous-jacent) :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

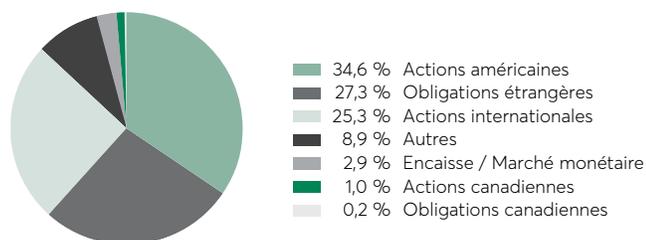
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres de participation (60 %) et des titres à revenu fixe (40 %).

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Alphabet	2,9 %
Amazon.com	2,8 %
Mastercard	1,7 %
American Express Company	1,4 %
Eli Lilly and Company	1,3 %
T-Mobile USA	1,3 %
Anglo American PLC	1,3 %
Blackstone	1,2 %
Prologis	1,1 %
Salesforce.com	1,1 %
TOTAL	16,1 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 254

Répartition des placements au 30 avril 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Puisque ce fonds a été lancé le 14 novembre 2022, le rendement indiqué est celui du Fonds sous-jacent. Il est fourni à titre de référence seulement. Le rendement du fonds sera toujours différent de celui du Fonds sous-jacent en raison de divers facteurs comme les coûts associés aux garanties. Le rendement est indiqué après déduction du RFG du Fonds sous-jacent.

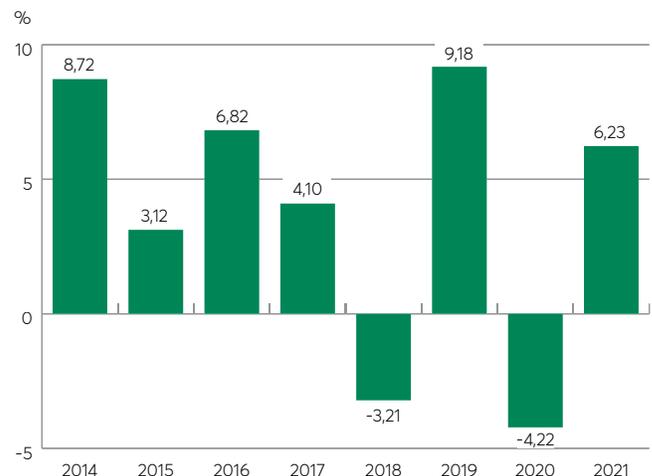
Il est important de noter que le rendement indiqué n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce fonds a été établi le 14 novembre 2022. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ de parts du Fonds sous-jacent le 1^{er} janvier 2014 détient 1 340 \$ au 31 décembre 2021. Cela correspond à un rendement moyen de 3,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds sous-jacent au cours des 8 dernières années. Depuis le 1^{er} janvier 2014, on note 6 années au cours desquelles la valeur du Fonds sous-jacent a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



■ Fonds sous-jacent (Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance, série C)

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une gestion tactique de la répartition de l'actif.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre conseiller ne reçoit aucune commission.
Option A		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,30 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35%

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ MONDIAL CROISSANCE – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT HELIOS2 (SÉRIE 7) DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Renseignements financiers au 30 avril 2022

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 14 novembre 2022

Série 7 : 14 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 7 : 2,36 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Baillie Gifford Overseas Limited

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

S. O.

Dépôt minimal :

Variable

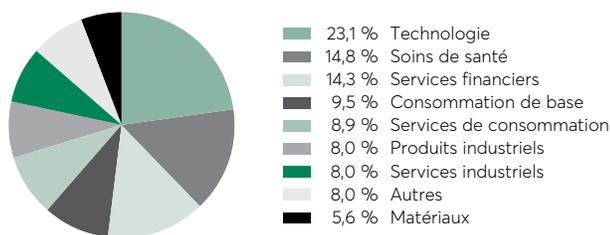
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions mondiales croissance. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres connexes à des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Anthem	4,0 %
Microsoft Corporation	3,1 %
Moody's Corporation	3,0 %
Reliance Industries	3,0 %
Martin Marietta Materials	2,8 %
Alphabet	2,8 %
Arthur J. Gallagher & Company	2,3 %
BHP Group	2,3 %
Prosus	2,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	2,3 %
TOTAL	27,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 96

Répartition des placements au 30 avril 2022



Quel a été le rendement du fonds ?

Puisque ce fonds a été lancé le 14 novembre 2022, le rendement indiqué est celui du Fonds sous-jacent. Il est fourni à titre de référence seulement. Le rendement du fonds sera toujours différent de celui du Fonds sous-jacent en raison de divers facteurs comme les coûts associés aux garanties. Le rendement est indiqué après déduction du RFG du Fonds sous-jacent.

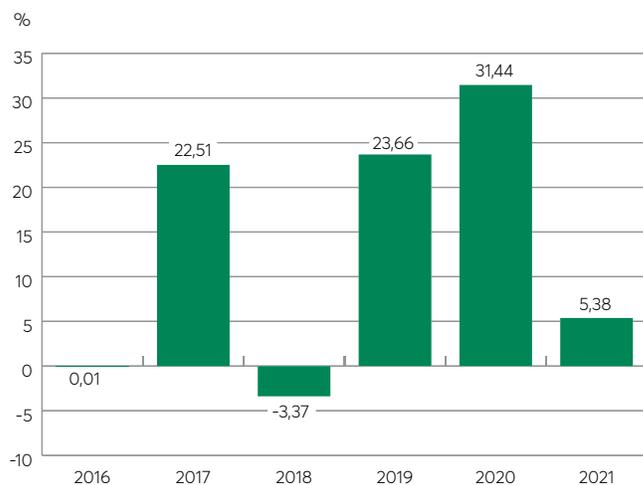
Il est important de noter que le rendement indiqué n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre choix de garantie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Ce fonds a été établi le 14 novembre 2022. Un investisseur ayant acheté 1 000 \$ de parts du Fonds sous-jacent le 1^{er} janvier 2016 détient 2 028 \$ au 31 décembre 2021. Cela correspond à un rendement moyen de 12,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds sous-jacent au cours des 6 dernières années. Depuis le 1^{er} janvier 2016, on note 5 années au cours desquelles la valeur du Fonds sous-jacent a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



■ Fonds sous-jacent (Fonds Desjardins Actions mondiales croissance, série C)

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre conseiller ne reçoit aucune commission.
Option A		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,36 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,60 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – ACTIONS MONDIALES CROISSANCE – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au **couvert** du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Renseignements financiers au 30 avril 2022

Bref aperçu**Date de création :**

Fonds : 14 novembre 2022

Série 7 : 14 novembre 2022

Valeur totale (en milliers) :

Série 7 : S. O.

Valeur liquidative par Part :

Série 7 : S. O.

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 7 : S. O.

Ratio des frais de gestion (RFG) :

Série 7 : 2,07 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille :

S. O.

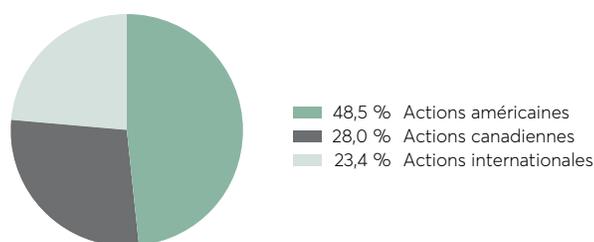
Dépôt minimal :

Variable

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit principalement dans des fonds d'actions axés particulièrement sur des sociétés à grande capitalisation et couvrant un large éventail de catégories d'actifs, notamment en actions canadiennes, en actions américaines, en actions mondiales et en actions internationales.

Dix principaux placements*	
Fonds BlackRock CAD indiciel actions américaines	41,3 %
Fonds Desjardins Mondial de dividendes	14,4 %
Fonds Desjardins Actions canadiennes	14,0 %
Fonds d'actions canadiennes fondamental Beutel Goodman	14,0 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer	8,1 %
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance	8,1 %
TOTAL	100,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 6**Répartition des placements***

* Comme ce fonds a été lancé le 14 novembre 2022, la répartition des placements et les dix principaux placements ne sont pas disponibles au 30 avril 2022. La répartition et les dix principaux placements présentés ci-dessus sont ceux ciblés pour le lancement du fonds le 14 novembre 2022.

Quel a été le rendement du fonds ?

Comme ce fonds a été lancé le 14 novembre 2022, aucun rendement annuel n'est disponible au 30 avril 2022.

Rendement moyen

S. O.

Rendement année après année

S. O.

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance d'Helios2 – 75/75. Pour en savoir plus, se reporter au document Contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la maximisation de la croissance de son capital à long terme.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et retirer des Parts du fonds. Les frais récurrents sont différents pour chaque garantie.

Frais d'acquisition

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Aucuns frais	Vous n'avez rien à payer.	Il n'y a aucuns frais d'acquisition et votre conseiller ne reçoit aucune commission.
Option A		

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes ainsi que les frais d'assurance d'Helios2 – 75/75. Vous ne payez pas ces frais directement. Les honoraires additionnels liés aux garanties s'appliquent si vous avez choisi Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i et sont prélevés à même le contrat mensuellement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à la section des garanties du document Contrat et notice explicative.

Garantie	RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)	Honoraires additionnels liés aux garanties
Helios2 – 75/75	2,07 %	Aucuns si vous choisissez seulement Helios2 – 75/75.
Helios2 – 75/100 i	Si vous choisissez Helios2 – 75/100 i ou Helios2 – 100/100 i, vous payerez le RFG et les honoraires additionnels liés aux garanties.	0,55 %
Helios2 – 100/100 i		1,35 %

DSF FPG – 100 % ACTIONS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de la valeur au marché de vos Parts :

- Aucuns frais – 0,90 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Frais pour opérations à court terme

Les opérations fréquentes ou à court terme constituent une dépense pour tous les Titulaires. Elle peuvent par conséquent être assorties d'honoraires s'élevant à 2 % du montant de l'opération, en plus des autres frais applicables.

La Compagnie se réserve également le droit de refuser d'effectuer l'opération demandée.

Il revient à la Compagnie de déterminer, à sa seule discrétion et en fonction des règles administratives en vigueur, quelles demandes relèvent de la catégorie des opérations fréquentes ou à court terme, qui peut notamment inclure des échanges et des retraits de Parts.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus de renseignements. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



Le document Contrat et notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime de fonds de placement garanti de Desjardins Sécurité financière – Helios2 et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, le glossaire du document Contrat et notice explicative comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Helios2 et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.